



PROFIL DE POSTE

**DIRECTEUR ADJOINT en charge des
partenariats avec le site de Confolens, et
chargé de la préfiguration de la Direction
commune Angoulême Confolens au sein du
GHT de Charente**

Cotation du poste :

H.C : 2,9

C.N : 2,8

Présentation des établissements de la Direction commune

A) Le Centre hospitalier d'Angoulême

Le Centre Hospitalier de Confolens est un établissement partie du Groupement Hospitalier de Territoire de Charente dont l'établissement support est le Centre Hospitalier d'Angoulême. Sous réserve de validation par les instances concernées, il doit intégrer début 2024 la direction commune des Centres Hospitaliers d'Angoulême, Ruffec, La Rochefoucauld et de l'EHPAD d'Aigre.

Le Centre hospitalier d'Angoulême développe une activité de référence dans l'ensemble des spécialités médicales pour lesquelles il dispose, en propre ou dans le cadre de formules de coopérations, d'autorisations d'activités (Samu-Smur, Urgences, Réanimation, 2 IRM, 2 Scanners, appareils de Dialyse, 2 salles de Cardiologie Interventionnelle, 3 accélérateurs de Radiothérapie exploités dans le cadre d'un GCS (CeRAC), Oncologie, 2 Caméras de scintigraphie, explorations fonctionnelles, 1 TEPSCAN). Sur le plan chirurgical, le Centre hospitalier développe une activité en chirurgie viscérale, bariatrique, urologique, gynécologique, orthopédique et traumatologique, vasculaire et thoracique, la stomatologie et l'ORL dans un contexte concurrentiel sur l'agglomération (Angoulême : 42 000 habitants ; agglomération : 140 000 habitants ; Charente : 350 000 habitants).

L'établissement réalise également 1500 accouchements par an (soit plus de la moitié de ceux de l'agglomération). L'établissement dispose d'un secteur de 78 lits de Soins de Suite. Le Centre hospitalier d'Angoulême coopère selon de nombreuses conventions et dans le cadre des différentes structures avec l'essentiel des acteurs du territoire sanitaire (2 GCS dont l'un territorial avec les 7 Etablissements Publics, 1 GIE IRM, 1 GIP Cuisines).

La stratégie de l'établissement est organisée autour du projet d'établissement 2018-2022. Le nouveau projet d'établissement est lancé début 2023. L'établissement est certifié par la Haute Autorité de santé (Qualité des soins confirmée depuis janvier 2022) et ses comptes sont certifiés sans réserve.

Le Département de la Charente est un territoire particulièrement dynamique d'un point de vue culturel : plusieurs festivals majeurs ont lieu au sein de la commune : Festival International de la Bande Dessinée d'Angoulême, Festival du Film Francophone d'Angoulême, Circuit International Automobile des Remparts d'Angoulême... Angoulême est une ville accessible depuis Bordeaux (35 min), Paris (2h20) et est à proximité de la côte Atlantique.

B) Le Centre Hospitalier de Confolens

Le CH de Confolens est un établissement dynamique qui maille le nord-est charentais. Cet établissement est autorisé en médecine, médecine d'urgence, soins de suite et de réadaptation et soins de longue durée. Il comporte également un important secteur médico-social pour l'accueil de personnes âgées, sur deux sites proches récemment rénovés. Il dispose d'un plateau technique d'imagerie, d'un scanner, d'un service d'accueil des urgences et d'un service de soins continus.

Membre du Groupement hospitalier de Territoire de la Charente, la Centre hospitalier est implanté sur la ville de Confolens, au cœur de la Charente Limousine, à la frontière du département de la Haute Vienne. Il est proche du Centre Hospitalier de Saint Junien (87), et se situe à environ 45 minutes du CHU de Limoges et 50 minutes d'Angoulême, où est situé l'établissement support de son territoire. Il dessert un bassin de population d'environ 70 000 habitants, au sein d'une zone très rurale.

Son offre permet un accès de proximité aux soins urgents, aux soins de médecine polyvalente et a mis un œuvre de nombreuses consultations avancées. Son secteur « personnes âgées » lui a permis le développement d'une filière de soins très étoffée lui permettant d'étayer non seulement son offre médico-sociale, mais encore l'offre de son bassin de population.

Acteur important du soin et de la prévention, il établit et conforte son ouverture auprès des autres acteurs du territoire, et assure une expertise auprès des acteurs de premier recours. Il développe les dispositifs « aller-vers » sur la gériatrie et la précarité.

Le rôle et l'ouverture de l'établissement, en coopération avec les autres acteurs, est une composante essentielle pour la prise en soin des usagers du nord Charente, avec la gestion du centre de santé adossé à l'établissement et de son antenne.

Le Centre Hospitalier de Confolens d'une capacité de 202 lits, comprend les services suivants :

- Un Service de Médecine : 25 lits dont 2 lits de soins palliatifs dédiés, et 3 lits de médecine de surveillance continue, ainsi que 2 places d'hospitalisation de jour (filière gériatrique et diabétologie)
- Une Unité d'Hospitalisation de Courte Durée (U.H.C.D.) : 2 lits
- Un Service de Soins de Suite et de Réadaptation (S.S.R.) : 25 lits
- Un Service d'Imagerie Médicale : scanner, radiologie, échographie, mammographie, ostéodensitométrie
- Une Pharmacie à Usage Intérieur (P.U.I.)
- Un Service des Urgences ouvert 24h/24h
- Un Service Mobile d'Urgence et de Réanimation (S.M.U.R.)
- Un Service Unité de Soins de Longue Durée (U.S.L.D.) : 30 lits
- Un Site Gériatrique d'une capacité d'accueil de 120 lits répartis sur 2 bâtiments :
 - La Maison des Sources – Rive Droite : 75 lits en Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (E.H.P.A.D.) dont 12 lits en section Alzheimer et 6 places d'accueil de jour,
 - La Maison des Sources – Rive Gauche : 45 lits en EHPAD

Le Centre Hospitalier de Confolens est le seul établissement de santé du territoire de la Charente Limousine. Les établissements sièges de SAU les plus proches du territoire sont le CH Angoulême à 70 Km, le CH de St Junien à 25 Km, le CHU de Limoges à 60 Km, le CHU de Poitiers à 70 Km.

C) Le Groupement hospitalier de territoire de Charente

Le GHTC regroupe l'ensemble des établissements publics du département de Charente. Les sept établissements membres du GHT de Charente sont :

- Centre hospitalier d'Angoulême ;
- Centre hospitalier spécialisé « Camille Claudel » à La Couronne ;
- Centre hospitalier de la Rochefoucauld ;

- les Hôpitaux de Grand Cognac ;
- Centre hospitalier de Ruffec ;
- Centre hospitalier de Confolens ;
- les Hôpitaux Sud Charente (Barbezieux-Saint-Hilaire).

I) Missions

A) Missions permanentes

Le poste permet d'intégrer une équipe de direction jeune d'esprit, dynamique et solidaire. Elle permet de travailler au sein d'un GHT reconnu pour les actions qu'il porte, et d'être au contact de défis propre à un établissement de grande taille. Le poste proposé nécessite une expérience hospitalière affirmée, et une capacité à développer une vision transversale, attendue d'un chef d'établissement.

Dans un premier temps, sous l'autorité du Directeur général du CH d'Angoulême et de son Directeur général adjoint, vous aurez pour mission de préfigurer la direction commune entre les CH d'Angoulême et de Confolens et notamment de préparer l'organigramme le plus adapté en fonction des besoins du CH de Confolens.

Vous aurez aussi pour mission d'identifier les possibilités de mutualisation dans votre futur périmètre de compétences au niveau des directions de l'établissement support ou des autres établissements parties de la direction commune. Vous contribuerez le cas échéant à la préparation des documents constitutifs de la direction commune et les conventions de coopérations bilatérales spécifiques à mettre en place en parallèle.

Après la mise en place de la direction commune prévue normalement au 1^{er} trimestre 2024, le directeur adjoint en charge des partenariats avec le site de Confolens, et chargé de la préfiguration de la Direction commune Angoulême Confolens au sein du GHT de Charente assurera les missions de directeur délégué du site de Confolens.

En qualité de Directeur délégué, il dirige, sous la responsabilité du Directeur général et en lien avec le DGA, le Centre Hospitalier de Confolens en veillant à la cohérence de la politique menée. Il contribue à la préparation et la mise en œuvre de la politique de l'établissements définie par le Directeur général en lien avec le Directoire, dans le respect des missions du Conseil de surveillance. Il est, par ses fonctions, membre du Comité stratégique du GHT de Charente, en représentation de l'hôpital de Confolens.

Il veille, pour son domaine de compétence, à la sécurité juridique de la gestion et des actes associés ainsi qu'à la continuité de fonctionnement des deux établissements, dans un esprit de développement d'activités.

Il veille plus particulièrement à :

- Définir et mettre en œuvre de la stratégie du Centre hospitalier de Confolens dans son territoire élargi en cohérence avec les établissements de la Direction commune et le projet territorial du GHT de Charente, en confortant le CH de Confolens dans son positionnement, ses missions de santé et son fonctionnement ;
- Manager des équipes du CH de Confolens dans le cadre de la politique générale définie, de manière à favoriser un cadre d'exercice bienveillant pour les équipes médicales et de soins ;
- Conduire des projets transversaux à la demande du Directeur général ;
- Participer à la mise en œuvre des fonctions mutualisées, du projet médico-soignant et des projets d'organisation commune au sein du GHT ;
- Etre le relais du Directeur général sur les projets de santé de la Charente Limousine ;
- Définir, piloter et suivre l'organisation générale au sein de l'établissement en lien avec les Directions fonctionnelles ;
- Définir, s'assurer et évaluer la mise en œuvre du projet d'établissement ;
- Veiller au maintien d'un bon climat social ;

- S'assurer de conserver les équilibres financiers;
- Préparer et organiser les réunions des instances : Conseil de surveillance, Directoire, CME, CSE;
- Présider le cas échéant les instances en représentation du Directeur général ;
- Animer une réunion de direction de site hebdomadaire;
- Participer au Comité stratégique du GHTC en qualité d'observateur ;
- Participer au Comité de direction de la direction commune.

B) Missions spécifiques

Le CH de Confolens doit intégrer la direction commune début 2024. Dans ce contexte, il est attendu du nouveau directeur délégué de faciliter la mise en place de cet important changement organisationnel tant pour les équipes du CH de Confolens que pour la nouvelle équipe de direction commune.

A ce titre, il est attendu qu'il soit force proposition pour faire gagner en efficacité les organisations.

Le Directeur délégué veille notamment à assurer un circuit de décision fluide en interface avec les directions fonctionnelles transversales de la direction commune.

II) Positionnement hiérarchique

Le Directeur adjoint en charge des partenariats avec le site de Confolens, et chargé de la préfiguration de la Direction commune Angoulême Confolens au sein du GHT, est hiérarchiquement et directement rattaché au Directeur général, également Président du Comité stratégique du GHT. Il travaille en lien étroit avec le DGA chargé de la coordination des directions communes.

Le Directeur délégué a pour sa part autorité sur les professionnels tels que définis dans l'organigramme.

III) Relations fonctionnelles autres

- a. Avec les Directeurs des Directions fonctionnelles communes aux établissements
- b. Avec les organisations syndicales représentatives
- c. Avec les partenaires extérieurs : ARS, CDC, Trésorier....

IV) Aptitudes attendues

- Connaissances approfondies dans le domaine du droit hospitalier
- Capacités en matière d'analyse stratégique et d'aide à la décision
- Capacité de pilotage (gestion de projet, management, animation et formation)

- Sens du travail en équipe et de la communication
- Gestion des situations complexes
- Autorité et qualité pédagogique
- Disponibilité
- Rigueur et sens de l'organisation
- Capacité à anticiper
- Capacité de synthèse
- Excellent rédactionnel

V) **Organisation du travail**

- Point mensuel avec le Directeur
- Délégation de signature
- Participation à la garde de direction pour le site du CH de Confolens
- Présence sur le site d'un directeur adjoint au DRH de la direction commune qui assure en binôme le remplacement du directeur délégué pendant ses absences